

Compte-rendu du 1er conseil d'école : 9 novembre 2017

Présents :

Équipe enseignante : Ingrid HELLEUX, Johan REHEL, Marilyn COULOMB, Stéphanie LAFFAY CALVARE, Florence CUCIZ, Marie-Jeanne MARTI, Audrey MARTIN,, Laure KOMPEER, Dorothée PHULPIN, Françoise PITON, Céline MOUCHEL et Nadia VINET

ATSEM : Estelle LEPOUDER et Jennifer BOBLET

Délégués de parents : Ella ANDRIANTSOAVA, Solène BERGER, Virginie BERNARD, Karène CALBRY, Coralie DELAIRE, Marine GAREL, Cécile GUGUEN

DDEN : Frédérique RONCIN

1/ Présentation de l'équipe et la répartition des effectifs

10 classes : 120 PS, 82 MS et 79 GS soit 281 élèves

8 ATSEM

PS1 Mme HELLEUX(Me J et V), M. REHEL (L Ma)	31 élèves	Mme LEFEBVRE Cécile	PS1
PS2 Mme COULOMB	30 élèves	Mme MARTIN Naouel	PS2
PS3 Mme LAFFAY CALVARE	29 élèves	Mme LE FEUVRE Lydia	PS3
PS4 Mme CUCIZ	30 élèves	Mme GALAS Laura	PS4
MS1 Mme MARTI	27 élèves	Mme BOBLET Jennifer	MS1 et GS1
MS2 Mme MARTIN	27 élèves	Mme LEPOUDER Estelle	MS2 et GS2
MS3 Mme KOMPEER	28 élèves	Mme CHABANI Nadia	MS3 et autres classes
GS1 Mme PHULPIN	26 élèves	Mme BAMENIEU Mireille	GS3 et autres classes
GS2 Mmes PITON (Me J et V) et MOUCHEL (L Ma)	27 élèves		
GS3 Mme VINET	26 élèves		

1 auxiliaire de Vie Scolaire (AVS) : Mme KNAYAZ Chafika

2/ Règlement intérieur

Le règlement intérieur 2017/2018 est adopté sans modification.

3/ Scolarité

Bilan rentrée :

Rentrée marquée par l'ouverture de la 10ème classe au bout d'une semaine. Cela a imposé un comptage des élèves le jour de la rentrée. Les PS n'ont donc pas pu être accueillis comme d'habitude par demi-groupes. Cela a créé des difficultés pour les enfants, les parents comme pour le personnel de l'école.

Les travaux effectués cet été étaient terminés mais il restait beaucoup de détails à régler et il a fallu réorganiser les entrées et sorties pour assurer fluidité et sécurité.

Projet d'école :

4 grands axes pour le projet d'école 2015-2018

1. bien vivre ensemble : travail autour de l'organisation de la grande cour avec mise en place de nouveaux jeux (jeux de balles, de construction dans le préau, bac à sable, tableau à craie...) dans le but de mieux vivre ensemble dans l'école (Éducation Morale et Civique)
2. développer le langage et le vocabulaire des élèves selon leur âge et par différents moyens
3. apprendre en faisant : reconduction des ateliers de manipulation qui ont très bien fonctionné l'an dernier
4. développer la bienveillance et la communication avec les familles : l'école doit être un lieu où tout le monde se sent bien, élèves et parents. Cela passe par exemple par la valorisation des réussites des élèves, par le blog de l'école, le journal des délégués de parents d'élèves...

Inscription de l'école Joliot Curie au label « éco école » <http://www.eco-ecole.org/>

Objectifs : introduire dans l'école des notions d'écologie, avec par exemple :

- Tri des poubelles dans les classes (aujourd'hui un seul bac)
- Jardinage avec les enfants (projet à déposer en mairie pour obtenir des subventions)
- Récupération de l'eau de pluie pour arrosage
- Installation d'un composteur
- Poursuite du projet de recyclage des gourdes de dessert

Les récréations

Répartition des enfants sur les 2 cours de récréation, 3 classes en même temps maximum..

Matin : ancienne cour maternelle pour 2 PS et 1 MS en même temps
ancienne cour élémentaire et son préau (et les jeux qui y sont) pour les classes MS et GS restantes

Après-midi : l'accès aux 2 cours est ouvert et permet aux plus grands de retrouver les jeux qu'ils apprécient. Malgré les effectifs augmentés, la répartition des enfants en 3 horaires de récréations différents les matins et après-midis conduit à moins d'enfants par horaire. Cette organisation est donc très positive pour les enfants. Pas de récréation pour les PS l'après-midi (ils ont sieste).

Nouvelle organisation des temps de repos des PS / temps de travail avec les GS :

La surveillance des siestes des élèves de PS est depuis la rentrée prise en charge par les ATSEM en complément des enseignants. Les lundis mardis et jeudis, deux enseignants de PS contribuent au travail des GS qui peuvent ainsi travailler en demi-groupes. Les projets des classes de GS sont à la charge de l'enseignant de la classe, l'enseignant de PS étant là en support. Chaque classe de GS bénéficie donc de 2 séances par semaine avec 2 enseignants.

Aide personnalisée :

Elle a lieu le midi depuis la rentrée pour les enfants concernés qui mangent au 1^{er} service. Actuellement, l'aide personnalisée n'est pas proposée aux PS. Elle pourra l'être après Noël.

Cela permet aux enfants de bénéficier d'une aide ponctuelle une fois par semaine en petits groupes de 4 ou 5 enfants maximum. Cette aide est réalisée en accord avec les parents. Exemples d'aides : prendre confiance en soi / graphisme / langage. Les enfants peuvent être avec un enseignant qui n'est pas leur enseignant habituel. Depuis le début de l'année : 31 enfants ont été suivis en période 1 (sept oct). Idem en période 2 (nov déc).

Calendrier des festivités / rencontres parents-enseignants :

portes ouvertes	11 et 12 décembre et 9 et 10 avril (16h30 à 18h30) sur inscription (dans le 2 ^{ème} préau)
photographe	vendredi 24 novembre
marché de Noël	mardi 19 décembre 16h30 à 19h
fête avec le Père Noël	vendredi 22 décembre (venue du Père Noël, chorale, goûter offert par la coopérative scolaire)
spectacle pour les enfants à l'école	8 février (spectacle en rapport avec l'écologie)

Projets / sorties scolaires :

Sortie en forêt pour les PS et MS à différentes dates
Sortie pour les grandes sections à définir

Bilan du suivi du RASED (réseau d'aide aux enfants en difficulté) :

Mme De Lima, enseignante spécialisée, suit depuis peu quelques élèves de GS une fois par semaine. Les parents des élèves concernés ont été prévenus, leur accord est nécessaire. Mme Gour, psychologue scolaire est présente dans l'école à la demande des enseignants pour observer les enfants en difficulté. Là aussi, les parents sont informés. Contact du RASED : 01 60 84 99 24 (bureau à l'école Aimé Césaire).

Bilan des auxiliaires de vie scolaire (AVS) :

Une AVS s'occupe de 2 enfants sur l'école. 3 enfants sont en attente d'AVS dont 2 qui ne peuvent pas être accueillis actuellement sans cette aide.

4/ Sécurité

A/Exercice d'évacuation incendie réalisé le 2 octobre 2017, sans difficulté. Les 281 élèves ont été évacués en moins de 3 minutes. La majorité des enfants était à l'étage.

Prochain exercice : avec des difficultés supplémentaires (porte bloquée par exemple)

B PPMS : plan particulier de mise en sûreté

Le PPMS permet de savoir se mettre en sécurité en cas de risque majeur (accident chimique / tempête) ou d'alerte intrusion (divers scénarios à envisager : se cacher, s'échapper).

- Alerte intrusion :

Le sifflet mis à disposition dans toutes les salles sert pour faire passer l'information de classe en classe en cas d'alerte intrusion. Le même système est utilisé dans toutes les écoles de la ville et au centre de loisirs pour que les enfants sachent y répondre. Les verrous installés par la mairie sont opérationnels dans toutes les salles hormis la salle des ATSEM.

Exercice réalisé le 16 octobre 2017 : Exercice effectué autour du confinement dans les classes avec interdiction de parler. Présenté sous forme de jeu de cache cache aux enfants.

En discussion: manière de donner l'alerte (si beaucoup de bruit les sifflets ne seront pas entendus)

• Exercice risque majeur PPMS : pas effectué pour le moment. Note : le PPMS risques majeurs nécessite le confinement des enfants et que les parents respectent les consignes suivantes : écouter la radio et ne pas venir chercher les enfants.

5/ Travaux de l'été 2017

De gros travaux ont été effectués cet été : 9 salles (classes/dortoirs) refaites entièrement + WC créés à l'étage, modification des WC du rez de chaussée, modification du réfectoire (avec insonorisation) et de la garderie.

Dans l'ensemble, travaux de bonne qualité et finalisés aux vacances de la Toussaint.

6/ Comptes de la coopérative de l'école

3110€ sur le compte à ce jour

Recettes :

dons (en cours)

Dépenses :

- ingrédients cuisine, jeux Noël, livres... : 150€/classe soit 1500€

- affiliation OCCE (assurance + adhésion) : 411€

- fleurs pour le jardin : 140€

Merci aux familles dont les dons permettent à l'école de financer en partie les sorties et les actions pédagogiques. Des actions seront organisées dans l'année pour récolter des fonds : vente des photos scolaires, marché de Noël, vente de madeleines (délégués de parents) etc. Les comptes de la coopérative sont tenus régulièrement et vérifiés chaque fin d'année par un enseignant et au moins un délégué de parents d'élèves et un enseignant. Ils sont ensuite envoyés à l'OCCE pour approbation.

7/ Questions pour l'école

L'accueil à l'entrée de l'école par les ATSEM les jours où la directrice est en classe est fortement apprécié par sa classe. Est-ce que cette organisation sera pérennisée pour toute l'année ?

Oui sauf demande contraire liée à Vigipirate. Les enseignants remercient les ATSEM à ce sujet.

Les circuits entrées sorties aux horaires "parents" seront-ils maintenus comme en ce moment pour toute l'année ?

oui

Pourquoi la porte d'entrée ne peut-elle plus être utilisée pour récupérer les enfants à la garderie ?

Cela nécessiterait un animateur qui accompagne les parents à chaque fois. En effet, avec l'entrée côté périscolaire comme en ce moment, les parents ne circulent pas dans l'école, ce qui est préférable.

Les parents rentrant par la porte d'entrée principale, le préau ou la garderie, serait-il possible que tout ce qui est affiché devant les classes le soit aux 3 autres endroits, pour que les informations soient bien lues par tous ?

Le panneau dans le préau bleu est un passage obligé matin et soir. Il est primordial que les parents se disciplinent pour lire ce qui y est affiché.

Combien de maîtresses et ATSEM ont leur brevet de secourisme ?

Enseignants : 6 et ATSEM : 4

Il a été souligné que le diplôme peut avoir été obtenu il y a longtemps. Cependant, suite à une situation récente nécessitant l'intervention des pompiers dans l'école, les secouristes ont félicité l'équipe, le personnel de l'école connaissant les gestes à adopter et les actions à mener pour alerter les secours.

8/ Questions pour la mairie

Il n'y avait pas de représentant de la mairie au conseil d'école. Les réponses ont été apportées par la suite par écrit.

A / Observations générales de l'école :

Merci pour la personne qui fait traverser les familles devant l'école le matin

Merci pour les travaux de l'été qui, dans l'ensemble, se sont bien déroulés et ont été suivis de près par Mme Taccoën.

Merci aux agents pour le ménage fin août (Mme Hurdie, ATSEM et agents de service), pour les déménagements de meubles et de cartons (service fête et cérémonie), les évacuations de poubelle (service environnement), les finitions réalisées par Olivier LORY.

B/ Questions de l'école à la mairie :

*** Problème des personnels non remplacés : ATSEM notamment

	Nombre de demi-journées de présences théoriques des ATSEM	Nombre de demi-journées d'absences des ATSEM	Pourcentage de demi-journées d'absences des ATSEM	Nombre de demi-journées d'ATSEM remplacées	Pourcentage de demi-journées d'ATSEM remplacées
sept	256	23	9,00%	1	4,30%
oct	192	36	18,70%	8	22,20%

Ce tableau illustre le besoin d'une ATSEM volante (cf. question des délégués)

Règle définie par la mairie pour le remplacement des ATSEM : si 2 ATSEM sont absentes une même journée, une remplaçante doit être disponible pour l'école concernée.

Septembre : 1 journée avec 3 ATSEM absentes non remplacées et 1 vendredi avec 3 ATSEM absentes et 1 remplacée

Octobre : 3 journées avec 2 à 3 ATSEM absentes et sur 2 de ces journées, 1 remplaçante a été disponible.

Réponse : le cumul d'absence du personnel ATSEM dans cette école a malheureusement eu lieu depuis le début de l'année scolaire. Des remplacements temporaires ont été effectués soit par des animateurs de Curie soit par un ATSEM d'une autre école.

****** Le ménage des sols des nouveaux WC est très compliqué : le sol n'est jamais propre malgré les efforts des agents de service. Quelle solution pouvez-vous apporter ?***

Il est prévu au budget 2018 de modifier le sol en rajoutant un siphon afin que les agents puissent le nettoyer à la brosse. Le carrelage est anti-dérapant et obligatoire dans les pièces humides. Il est installé dans l'ensemble des écoles pour la sécurité des enfants.

C / Questions des délégués de parents à la mairie :

* Questions générales :

****** L'accès à la garderie en passant derrière le gymnase n'est que partiellement éclairé, des lumières étant cassées.***

Pourriez-vous les réparer et en ajouter une identique à celle devant l'école qui s'allume quand un parent arrive ?

La demande est transmise aux services techniques.

****** Au vu des absences d'ATSEM non remplacées, pourrions-nous fixer une date pour rediscuter des ATSEM volantes ?***

Mme Lalanne a prévu d'étudier la proposition faite par les parents d'élèves pour le demi-poste alloué sur chaque école et à cette occasion évoquera la question du personnel volant.

****** Combien d'animateurs ont leur brevet de secourisme sur l'école ?***

Actuellement il y a Lydia, la directrice du périscolaire.

****** L'impact des travaux d'insonorisation de la cantine a-t-il été mesuré et comparé avec l'an dernier (en décibels) ?***

Une étude acoustique a été réalisée avant de faire les travaux.

Commentaire des ATSEM : il y a beaucoup moins de bruit que l'ancienne cantine.

* Questions autour du kiosque :

****** Quel est le pourcentage de "kiosques actifs" à l'échelle de la ville ?***

70% des familles utilisatrices des services périscolaires

****** La réservation périscolaire sur papier devant les classes sera-elle prolongée après les congés de Toussaint ?***

Oui jusqu'à ce que les difficultés rencontrées soient totalement résolues et que la plus grande majorité des familles aient pu se familiariser avec la procédure d'inscription.

****** Quelle assistance est proposée aux parents qui n'ont pas internet ?***

Il y a une borne interactive en mairie pour permettre aux parents qui n'auraient pas internet chez eux de s'inscrire.

****** Quand les pénalités relatives aux réservations abusives ou non réservations seront-elles appliquées ? Barème ?***

La priorité est que le KIOSQUE soit efficace; nous rencontrons quelques problèmes techniques. Il n'est donc pas prévu pour le moment d'appliquer les pénalités. Les familles seront informées en temps et en heure. Une surfacturation sera alors appliquée de +20% une fois les 5 jokers épuisés.

****** Le déficit en médecins sur la ville est important et un RDV n'est pas toujours possible ou nécessaire (repos car mal au ventre par exemple). Des jokers seront-ils consommés sans fourniture d'une attestation du médecin ?***

Si il n'y a pas de certificat médical, nous invitons les parents à faire un mail concernant l'absence de leur enfant et le service vérifiera les informations avec l'école.

****** Est-il possible d'envoyer aux 2 parents les notifications relatives aux factures s'ils le demandent ?***

Techniquement c'est possible. Toutefois, cela ne peut pas être au cas par cas puisqu'il s'agit d'un envoi global.

****** Pourrions-nous voir sur le kiosque ou sur les factures combien de jokers ont été utilisés ?***

Les jokers sont gérés en interne par le service. Il est compliqué de les intégrer sur les factures. Pour l'information directement sur le KIOSQUE la question a été posée au prestataire : ce n'est pas possible.